

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES
BUREAU DES ELECTIONS
ET DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

Dossier suivi par Mme Hans
Tél. : 03.24.59.67.13
Fax : 03.24.59.67.19

DEMANDE D'AGREMENT DE GARDE PARTICULIER

COMPOSITION DU DOSSIER

- une demande d'agrément (cf modèle joint) établie par le commettant
- une commission dûment complétée et signée
- la localisation des propriétés dûment mentionnée ou annexée à la commission
- une copie de l'arrêté préfectoral reconnaissant l'aptitude technique du candidat à la fonction de garde particulier*
- une carte professionnelle ainsi qu'une photo d'identité du candidat (à se procurer à la fédération)
- la photocopie d'une pièce d'identité du candidat
- la photocopie du permis de chasser (dans le cas d'une demande de garde-chasse particulier)
- une photocopie des actes de propriété des parcelles ou les justificatifs des droits de chasse et/ou de pêche sur les parcelles surveillées ou, à défaut de produire ces pièces, une attestation sur l'honneur mentionnant le nom des communes et la nature des propriétés, datée et signée.

** l'arrêté préfectoral est délivré sur demande écrite du candidat*